

# RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS POLITIQUES

ATELIER RÉGIONAL

## DÉGRADATION DES TERRES, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

IMPLICATIONS POLITIQUES POUR RENFORCER  
LA RÉSILIENCE ET PRÉVENIR LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ

18-19 mai 2016 – Ouagadougou, Burkina Faso

## I. Introduction

L'atelier régional « Dégradation des terres, changement climatique et migration en Afrique de l'Ouest. Implication politiques pour renforcer la résilience et prévenir les problèmes de sécurité », a été financé par la Coopération Italienne (CI) et Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) et organisé par le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), ainsi que la Coopération Italienne et la KAS avec le soutien institutionnel du gouvernement burkinabé et de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'objectif principal de l'atelier était d'identifier des stratégies pour relever les défis liés au lien entre la DDTS (Désertification, Dégradation des Terres et Sècheresse), le changement climatique et la migration aux niveaux national et régional et de les mettre en évidence tout en analysant les implications en matière de politiques pour renforcer la résilience et prévenir les problèmes de sécurité. L'atelier a facilité des discussions entre les délégués des gouvernements du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal et de la CEDEAO, des organisations internationales (y inclus l'UE, l'OTAN et le CILSS), des experts nationaux et internationaux et des représentants des universités et de la société civile, y compris de la diaspora, autour des thèmes suivants:

1. Analyser les interrelations entre la DDTS, le changement climatique et la migration en Afrique de l'Ouest ;
2. Étudier les impacts de la migration pour réduire la vulnérabilité, accroître la résilience et faciliter l'accès aux ressources avec la règlementation du foncier ;
3. Discuter des sources novatrices de financement potentielles et des mécanismes pour promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration ;
4. Acquérir une meilleure connaissance des bonnes pratiques et discuter de l'opportunité de promouvoir la participation des migrants et de la diaspora dans les initiatives de réhabilitation des terres et d'adaptation au changement climatique ;
5. Préparer la voie à l'élaboration des politiques régionales et nationales qui traitent de manière systématique les causes profondes de la migration entraînée par la DDTS et visent à promouvoir les opportunités pour les personnes migrantes dans la région ;
6. Discuter du renforcement de la coopération régionale et internationale pour faire face aux nouvelles tendances de la migration et prévenir les problèmes de sécurité ;
7. Identifier les voies et moyens d'intensifier le dialogue entre la CEDEAO, ses États membres et ses partenaires internationaux, notamment l'Union européenne (UE), sur la DDTS, le changement climatique et la migration ;

8. Évaluer les opportunités et les modalités d'une meilleure contribution des partenaires internationaux tels que l'UE et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à une plus grande stabilité dans la région notamment par le renforcement des capacités techniques de la CEDEAO.

## II. Ouverture, allocutions et récapitulatif des différentes séances

L'atelier a démarré le mercredi 18 mai 2016 par la Cérémonie d'ouverture présidée par **Son Excellence Madame Laure Zongo Hien**, Ministre de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille du Burkina Faso. Trois allocutions ont ainsi été prononcées : celle de **Monsieur Gennaro Gentile**, Directeur du Bureau de la Coopération Italienne au Burkina Faso, suivie de celle de **Monsieur Jean Lamy**, Ambassadeur et Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso et enfin, celle de **Madame Metsi Markheta**, Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso. Les trois allocutions ont mis l'accent sur la situation de dégradation avancée des ressources naturelles du continent africain ayant entraîné des migrations et des déplacements de populations.

**Madame Monique Barbut**, Secrétaire Exécutive de la CNULCD (en message vidéo) est revenue sur les migrations causées par la sécheresse et les enjeux de sécurité qui en ont découlé. A son tour, **Madame Andrea**

**Ostheimer de Sosa**, Directrice Afrique de la Fondation Konrad Adenauer-Stiftung (KAS) a proposé différents types de réponses proactives face aux différents phénomènes auxquels la région ouest africaine est en train de faire face. **Monsieur Sanoh Nfaly**, Directeur de la Libre Circulation et du Tourisme de la CEDEAO a fait mention du programme sur les changements climatiques qui est déjà mis en place au niveau de la CEDEAO et les synergies existantes avec la gestion de la migration dans l'espace de libre circulation.

Trois séances ont été organisées pendant les deux jours de l'Atelier.

Le **Mercredi 18 Mai**, les questions suivantes ont été débattues au cours de **séances 1 et 2**. Pour l'essentiel, les débats ont tourné autour :

- des actions d'anticipation de la CEDEAO en matière de politique migratoire et de gestion des ressources naturelles ;
- de l'insécurité foncière, du problème d'accès des jeunes à la terre et de la nécessité de restaurer les terres dégradées ;
- des écosystèmes arides et côtiers et du rôle des Agences Nationales de Développement Communautaire (ANDC) dans chaque pays de la CEDEAO ;
- du Fonds Vert pour le Climat et du rôle joué par les autorités locales dans la gestion des migrations climatiques ;
- des possibles opportunités pour restaurer les terres dégradées, renforcer les capacités et tirer les leçons des expériences antérieures ;

- du développement des terroirs, de la maîtrise de l'eau, de l'érosion côtière, des énergies renouvelables et de la possibilité de mettre les expériences porteuses de développement au profit des populations vulnérables au changement climatique et à la dégradation des terres ;
- de la possibilité d'entreprendre des études régionales sur les changements climatiques et la dégradation des terres en préalable à la mise en place d'un programme de promotion des emplois verts en Afrique de l'Ouest ;
- de la gestion participative et du problème des compagnies minières qui continuent de dégrader l'environnement.

La **séance 3** du **Jeudi 19 Mai** a débattu des problématiques suivantes :

- les stratégies politiques à adopter pour le G5-SAHEL et comment profiter de la jeunesse ouest-africaine en termes de capital humain ;
- comment impliquer le secteur privé dans les stratégies de résilience ;
- comment effectuer des évaluations des services écosystémiques prenant aussi en considération les mouvements des populations ;
- la possibilité d'entamer une collaboration entre l'OTAN et la CEDEAO dans le domaine du renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité.

### III. Clôture des séances

Six (6) allocutions ont été prononcées durant la séance de clôture :

**Madame Ostheimer de Sosa**, Directrice du Département Afrique de la Fondation Konrad Adenauer-Stiftung, KAS, a affirmé que les experts présents ont montré que le secteur agricole demeure un pilier important pour les économies nationales ouest-africaines. Les terres peuvent être réhabilitées grâce aux acquis positifs et aux échanges de bonnes pratiques entre les États et les populations locales. **Madame Camilla Nordheim-Larsen**, Chef d'équipe de la « Grande Muraille Verte » du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) a axé son intervention sur les migrations causées par les dégradations des terres. Elle a proposé de mettre en place des systèmes d'alerte précoce (*Early Warning Systems*) pour prévenir les conflits mais aussi pour réhabiliter les terres et arrêter la baisse de la productivité agricole. Elle a affirmé qu'il faudrait faire bénéficier les migrants des différentes solutions envisagées et qu'il y a nécessité d'instituer une collecte continue de données pour documenter la dégradation des terres et les migrations. **Monsieur Danziger**, Directeur Régional de l'OIM à Dakar, est revenu sur la manière de faire pour adapter les mentalités au nouveau contexte mondial de dégradation des terres, mais aussi de mobilité internationale des personnes. Ses propositions ont tourné autour : de l'importance de l'équité dans l'approche

au développement ; du renforcement de la politique de la CEDEAO sur la libre circulation des biens et des personnes ; mais aussi du travail en synergie pour des actions plus coordonnées en matière de politiques migratoires. Le représentant de la CEDEAO, **Monsieur Sanoh Nfaly**, a insisté sur la nécessité d'aborder les thématiques (dégradation des terres, changement climatique et migrations) sous un angle régional. Selon lui, un suivi politique au niveau régional serait nécessaire pour aider à impulser une dynamique « environnement – migrations ». Il faudrait aussi mettre en œuvre des partenariats (CEDEAO-Union Européenne, par exemple) permettant de mutualiser les efforts et maximiser les niches d'investissements. **Madame Ramatoulaye Dieng Ndiaye**, Secrétaire Générale du Ministère Sénégalais de l'Environnement et du Développement Durable, a affirmé que les objectifs de l'atelier ont été atteints. Dans son intervention, elle a insisté sur la nécessité de renforcer la territorialisation des politiques publiques et d'améliorer le climat des investissements, tout en insistant sur les aspects d'équité et d'égalité des genres et la réduction des risques de vulnérabilité qui peuvent être atténués avec l'adoption des objectifs du Plan de Développement Durable 2030. Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'extérieur, **Monsieur Alpha Barry**, a souligné que l'atelier avait soulevé des défis qui, s'ils sont relevés, peuvent permettre de bénéficier des potentialités de développement, gages d'opportunités pour les pays africains.

Le but du rapport définitif est de mettre en exergue les grandes lignes de la discussion et des initiatives potentielles pouvant aboutir à des recommandations pertinentes.

Les différentes recommandations qui suivent ont ainsi été formulées :

## IV. Recommandations et options possibles potentielles au niveau national

1. Développer et promouvoir l'entrepreneuriat et les emplois verts, au travers de politiques nationales cohérentes et de projets pilotes, qui soutiennent les entreprises écologiques et leur conversion, mais aussi en mettant en place des programmes participatifs en faveur de l'emploi vert pouvant aider les populations les plus vulnérables à bénéficier de la croissance verte.
2. Prendre en compte les préoccupations relatives à la dégradation des terres, aux changements climatiques et à la migration dans les enquêtes démographiques et de recensement.
3. Impliquer les communautés bénéficiaires dans l'identification, la réalisation et le suivi des initiatives de résilience sociale et environnementale aux niveaux local et national à travers des programmes sectoriels.
4. Les preuves des liens entre les enjeux sécuritaires liés à la DDTS doivent être mises en évidence et considérées dans les différentes politiques sectorielles.
5. Prendre en charge au niveau gouvernemental la réhabilitation et la valorisation des terroirs abandonnés ou improductifs, en considérant les savoirs locaux.

6. Faciliter l'accès à la terre à travers des réformes foncières qui considèrent aussi les nouvelles routes et destinations de la migration environnementale et la mise en place d'une réglementation des parcours de transhumance et des points d'eau pour le bétail.
7. Renforcer les systèmes d'alerte précoce (*Early Warning Systems*) ainsi que la gestion des risques de catastrophes afin de prévenir les déplacements massifs de la population et les possibles conflits sociaux.
8. Augmenter le support financier aux initiatives de gestion durable des terres (GDT) et de réhabilitation de terres visant à poursuivre différents objectifs : accompagner des projets entrepreneuriaux de migrants ; promouvoir des instruments de financements innovants ; renforcer l'autonomisation des femmes ; valoriser la dimension culturelle des réponses de résilience de la population locale (croyances, valeurs, habitudes et pratiques) ; développer des chaînes de valeur ; capitaliser les acquis en matière de bonnes pratiques afin d'éviter l'effet de la dégradation des ressources naturelles comme accélérateur des conflits.

## V. Recommandations et options possibles potentielles au niveau régional (CEDEAO)

1. Intégrer les préoccupations relatives à la dégradation des terres, aux changements climatiques et à la migration en Afrique de l'Ouest dans les politiques et stratégies de développement des États concernés et renforcer le cadre juridique au niveau de la CEDEAO.
2. Encadrer, protéger et sécuriser les migrations dans l'espace CEDEAO à travers une législation régionale et un renforcement des portefeuilles en matière de gestion des risques, avec l'appui des partenaires internationaux (**Union européenne, OIM, Nations Unies**, banques de développement, etc.).
3. Renforcer les plateformes et les cadres de coordination régionaux autour des problématiques relatives à l'emploi, à la gestion des terres, aux migrations, à l'agriculture, aux questions énergétiques, à la question de genre et à la gouvernance, ainsi que des politiques pour renforcer les mécanismes de protection sociale.

4. Initier des concertations et des dialogues au niveau régional afin de rendre opérationnel les groupes thématiques mis en place par la CEDEAO (migration, environnement, changements climatiques) pour tirer des enseignements issus des bonnes pratiques afin de promouvoir la GDT dans les zones sujettes à la migration à travers des mécanismes de financements novateurs.
5. Appuyer le développement d'un programme qui prend en compte les aspects migratoires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Dégradation des Terres et la Désertification (PASR/LCD-AC) de la CEDEAO tout en considérant les opportunités offertes par la Politique d'Approche Commune de la CEDEAO sur la Migration (La Libre Circulation des Personnes) récemment mise en place.
6. Consolider la collaboration avec l'**Union européenne et l'OTAN** afin d'inclure les effets de la dégradation des terres et du changement climatique dans les considérations des enjeux sécuritaires.
7. Renforcer la coopération entre la CEDEAO et l'**Union européenne** sur la thématique « environnement – migrations ».
8. Renforcer les capacités de la CEDEAO pour aider ses pays membres à accéder aux fonds climat (les MDP – Mécanisme pour le Développement Propre ou bien le FIC – Fonds d'Investissement Climatique de la BAD, etc.) en prenant en compte aussi les migrations climatiques et les solutions pour l'adaptation basées sur la gestion durable des terres.
9. Développer et renforcer les capacités de recherche en impliquant les institutions qui travaillent sur les changements climatiques et la dégradation des terres (ASECNA, AGRHYMET, WASCAL, etc.) en multipliant les échanges avec celles-ci et en utilisant leurs services. Les financements multilatéraux (notamment avec l'Union européenne) et les initiatives de recherches conjointes devront être encouragés dans ce sens.
10. Harmoniser la collecte des données (exactes, comparables et complètes) sur les thématiques migrations, dégradation des terres et changement climatique à l'échelle de la CEDEAO.
11. Conduire des études régionales et prospectives sur les trajectoires, les motivations et les impacts de migrants environnementaux.
12. Promouvoir la mise en œuvre de propositions concrètes et convaincantes pour l'application à la lettre de la Convention de Kampala sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique.
13. Le potentiel des migrants devra être davantage renforcé par le biais de transferts de fonds qui devront constituer des éléments résilients permettant de renforcer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Un fonds sur la résilience pourrait être mis en place par la CEDEAO à travers des programmes qui incitent et facilitent les transferts de fonds avec l'appui d'autres partenaires stratégiques (banques, etc.).

